

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 9 (1871)
Heft: 50

Artikel: Lausanne, le 16 décembre 1871
Autor: S.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181533>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 16 décembre 1871.

Je vais étonner bien des lecteurs en leur apprenant qu'il y a eu cette année, à Londres, une exposition universelle. Après tout le bruit qui a été fait autour de l'exposition de Paris, en 1867, il est assez étonnant qu'on ait si peu parlé de celle de Londres.

Il est vrai de dire que c'était, non pas une exposition « universelle, » mais une exposition « internationale. » Entendons-nous !

Une exposition universelle n'est pas seulement celle qui renferme des produits de tous les pays de l'univers, mais bien toutes les espèces possibles de produits. Une exposition internationale est celle qui, réunissant côte à côte des articles du Japon et ceux de Tolochenaz, se borne ordinairement à quelques catégories de produits.

Les Anglais ont compris que le temps était passé des expositions universelles, dans le sens vrai du mot. Après la splendide mise en scène de celle de Paris, il serait difficile d'offrir au public, dans le même genre, quelque chose de nouveau. Mais, ils ont pensé que les expositions ne devaient pas être condamnées pour cela. Au lieu de concentrer en même temps toutes les variétés possibles des créations humaines, ils se sont dit : organisons une exposition qui durera dix ans ; la première année, nous grouperons certains produits ; la deuxième année, nous en appellerons d'autres, et nous parviendrons ainsi à faire graduellement une véritable enquête industrielle.

Une première exposition a donc été ouverte à Londres le 1^{er} mai 1871 et s'est terminée le 30 septembre dernier. Notre consul général suisse, à Londres, M. Albert Streckeisen, au rapport duquel nous empruntons les détails qui vont suivre, dit qu'elle a fort bien réussi ; elle a été très visitée et présentait un véritable intérêt, tant pour l'artiste que pour l'industriel ou le savant. Il est à regretter seulement que plusieurs pays, la Suisse entr'autres, se soient presque complètement abstenus.

Le programme de l'exposition de 1871 comprenait les quatre groupes suivants :

1^o Beaux-arts ;

2^o Industrie, trois classes : a) vases et poteries de tout genre, ainsi que les instruments et machines servant à leur fabrication ; — b) marchandises et filés de laine, y compris la matière brute et les machines servant au travail ; — c) matériel scolaire ;

3^o Modèles et essais d'inventions nouvelles et d'amélioration dans le domaine de la science et de l'industrie ;

4^o Horticulture.

Le premier groupe, celui des beaux-arts, aura son exposition annuelle. Il renfermait cette année des tableaux, statues, sculptures, mosaïques, bronzes, camées, bijouterie et en général toutes les applications de l'art à l'industrie. Les exposants de ce groupe n'ont pu que se féliciter d'avoir répondu à l'appel du comité ; la plupart des tableaux d'artistes étrangers ont été achetés par des amateurs anglais et l'on peut être certain que la Suisse n'aurait pas été plus maltraitée, pour peu qu'elle eût voulu entrer en lice avec les autres pays.

La partie de l'exposition industrielle qui a trouvé le plus de faveur auprès du public a été celle des poteries. Les produits anglais, fort nombreux, ont maintenu leur antique réputation. On voyait à côté d'eux de beaux spécimens de l'industrie céramique du Danemark, de la Prusse, de l'Autriche, de l'Italie, de la Chine et du Japon.

L'exposition des articles en laine était très riche. Toutes les espèces de laines s'y trouvaient représentées, depuis le poil de chèvre qui sert à confectionner l'intérieur des chignons de dame jusqu'aux laines de cachemire employées à la fabrication des châles de l'Inde. Plusieurs pays de l'Europe rivalisaient avec l'Angleterre dans l'exposition des tissus de laine, entre autres la Belgique, la Suède, le Danemark et la Saxe. A côté des châles à bas prix, destinés aux classes peu aisées, figuraient de magnifiques châles de l'Inde, envoyés par le gouvernement des Indes orientales et par quelques princes indiens.

L'absence de l'Allemagne et de la Suisse a été tout particulièrement remarquée dans l'exposition scolaire.

La Suède s'est distinguée d'une façon toute spéciale en exposant le modèle d'une maison d'école, complètement meublée ; la Belgique a exposé aussi des tables, pupitres, plans d'écoles, etc. Les cartes géographiques exposées par différents éditeurs autrichiens et belges ont été trouvées supérieures aux cartes anglaises.

L'exposition industrielle de l'année prochaine est de nature à attirer les exposants suisses ; elle comprendra l'industrie cotonnière et les machines qui s'y rapportent, les broderies blanches, la bijouterie, les instruments de musique, etc.

Le bâtiment de l'exposition occupe à peu près la

même position que celui de l'exposition universelle de 1862, dans le voisinage de Hyde-Park ; il a une longueur de 1000 pieds sur une largeur de 500 pieds ; au centre se trouve un magnifique jardin, autour duquel s'étendent les galeries sur une largeur de 70 pieds.

Un rapport officiel très complet a été publié sur l'exposition de 1871. S. C.

Le théâtre et les Lausannois.

Il est des esprits chagrins et mal faits auxquels rien ne sourit et qui n'ont d'autre sphère d'activité que celle de la contradiction : ils s'attaquent à tout ; rien ne leur échappe. Le théâtre de Lausanne, œuvre toute de dévouement, n'est point resté à l'abri de leur critique. Tout a été mis en jeu pour jeter le froid sur l'ouverture de notre saison théâtrale, et l'arrivée d'un cirque à Lausanne ne fit que favoriser les détracteurs. Le cirque fut couvert d'éloges avant même qu'il eût débuté ; on se pâmait devant la beauté des chevaux, et la modicité des prix d'entrée était prônée par-dessus les toits. La cabale marchait si bien que M. Lejeune, désespéré devant l'indifférence du public, était à se demander s'il ne devait pas résilier ses engagements.

Mais cette crise ne dura pas, et nous en sommes heureux ; le bon sens de notre population a su faire justice de procédés aussi étroits, et aujourd'hui, les artistes de M. Lejeune sont accueillis à chaque représentation par une salle comble et sympathique.

Lorsque nous n'avions d'autre moyen de distraction que de mauvais cafés chantants, où notre jeunesse se donnait rendez-vous, nous entendions dire de tous côtés : « c'est inconcevable, c'est vraiment honteux qu'une ville comme Lausanne n'ait pas de théâtre ! » On cria ainsi pendant dix ans. Puis, quand des hommes dévoués à la chose publique se mirent à la brèche et nous dotèrent de ce théâtre tant désiré, après avoir eu à lutter contre des difficultés de tout genre, ceux qui avaient tant récriminé ne se turent point ; leur mot de ralliement fut : *A bas le privilège !*

Quoi ! messieurs les mécontents, vous exigeriez que ceux qui ont fait des sacrifices notables pour une œuvre qui n'a d'autre rapport que les agréments qu'elle nous procure, n'aient pas même une place assurée en payant !

La chose n'est vraiment pas soutenable.

Certainement le privilège n'est pas l'état normal ; mais nous devons l'accepter comme une conséquence toute naturelle des fautes du passé. Chaque fois que la question du théâtre était mise sur le tapis, on trouvait partout des gens qui vous disaient : « La commune de Lausanne a de trop lourdes charges ; elle a des bâtiments d'écoles à construire, des rues à percer, des fontaines à alimenter, etc. ; que ceux qui veulent un théâtre le paient. »

Eh bien, ceux qui l'ont voulu l'ont payé, et s'ils jouissent de quelques faveurs, c'est un droit que nul homme sensé ne peut leur contester.

Il y a, du reste, une compensation à tous les

maux. Ce privilège tant honni, est, croyons-nous, plus profitable que nuisible à la prospérité du théâtre ; c'est un stimulant dont notre population a besoin. Nous préférons voir la foule se presser aux portes des bureaux pour obtenir des billets que de voir le théâtre vide ou languissant.

Essayez de cacher les pâtisseries aux enfants ; ils feront tout ce qui leur sera possible pour les dérober ; servez leur en, au contraire, chaque jour un grand plat, ils finiront par ne plus s'en soucier, ou du moins à les regarder avec indifférence. Tels serions-nous peut-être si nous pouvions nous procurer des billets de théâtre à discrétion et à toute heure, sans la moindre difficulté.

Du reste, les actionnaires n'abusent point de leurs droits, et M. Lejeune a fait tout ce qui dépendait de lui pour faciliter le public. Notre devoir est donc de l'encourager, ainsi que son excellente troupe, dont le début mérite tous nos éloges.

L. M.

La poupée.

De tous les jouets de l'enfance, il n'en est pas qui excite plus le mépris des sots que la poupée ; il n'est point rare de les entendre formuler cette sentence, que la frivolité est innée chez la femme avec l'habitude d'une distraction si puérile. Les esprits forts, naturellement, se gardent bien d'y contredire.

Voyez un peu, mesdames, combien vous auriez tort de réclamer l'égalité des sexes ! Pendant que, jeunes filles, vous faites dans le commerce de vos poupées le doux et cruel apprentissage de la maternité, à côté de vous, ceux qui se croient déjà de petits hommes, apprennent le vilain métier de la guerre en jouant avec des soldats de plomb. Pendant qu'à l'aurore de la vie s'éveille en vous l'instinct des devoirs futurs, vos frères ne rêvent que bruits d'armes et combats meurtriers, où demain se mêleront vos larmes, chères fillettes, quand vous serez devenues grandes...

La poupée n'est pas ce qu'un vain peuple pense.

Ce jouet avait conquis le droit de cité chez les Romains. Au dire de Perse, les jeunes filles nubiles allaient suspendre leurs poupées aux autels de Vénus, témoignant par là qu'elles étaient d'âge à se livrer aux devoirs du mariage. C'était une coutume aussi d'ensevelir les morts avec leurs jouets, coutume pieuse et charmante qu'imitèrent les premiers chrétiens, et qui se fut peut-être continuée jusqu'à nous si la mort n'avait pas perdu toute espérance.

Victor Hugo, dans son gracieux portrait de Cossette, a dit avec un sens profond : « La poupée est un des plus impérieux et en même temps un des plus charmants instincts de l'enfance féminine. Soigner, vêtir, parer, habiller, déshabiller, rhabiller, enseigner, un peu gronder, bercer, dormir, endormir, se figurer que quelque chose est quelqu'un, tout l'avenir de la femme est là. Tout en rêvant, tout en jasant, tout en faisant de petits trousseaux et de petites layettes, tout en cousant de petites robes, de petits corsages et de petites brassières, l'enfant devient jeune fille, la jeune fille devient grande fille,